



C'est avec plus de 2 000 agents passant au niveau supérieur, lors des commissions de classement 2020 que le Pôle Maintenance de l'UNSA-RATP tire les premiers enseignements du protocole relatif au déroulement de carrière des opérateurs et de la filière technique 2020-2025.

Passant du simple au double à l'échelle supérieure dans chaque département de la maintenance, l'UNSA-RATP ne peut que se féliciter d'avoir signé ce protocole maintenance de déroulement de carrière.

Un nombre considérable d'agents se voyait refuser le passage au niveau supérieur avec ce système de fourchette devenu obsolète et injuste pour toutes celles et ceux qui répondaient favorablement aux critères d'avancement.

Le passage automatique (l'une de nos demandes principales) a considérablement changé la donne sur le nombre important de passages effectués pour cette année.

Comme les années précédentes, des avis défavorables furent prononcés de la part de l'encadrement, mais force est de constater que l'écart s'est nettement amoindri au vu des années antérieures.

Les commissaires classeurs UNSA-RATP ont, par ailleurs, démontré tout leur professionnalisme en précisant à la direction qu'elle n'avait pas effectué les plans de progrès des agents conformément au protocole.

De ce fait, grâce à la persévérance des commissaires classeurs de l'UNSA-RATP, plusieurs situations ont pu être résolues, notamment les 5 avis défavorables du centre bus d'Aubervilliers.

Par ailleurs, la commission de suivi qui doit se dérouler en fin d'année avec les organisations syndicales représentatives, sera un moment important afin de remonter les dysfonctionnements survenus au cours de ces commissions de classement.

Le Pôle Maintenance de l'UNSA-RATP restera comme toujours, très vigilant sur la suite de ce protocole afin qu'un maximum d'agents de la maintenance puissent bénéficier des conditions de passage sur la durée du protocole.